

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL DE QUARTIER NORD

Vendredi 16 Novembre 2018-Salle Colucci-20h



Les agents de la collectivité

Fatima TAGMI (Responsable service Démocratie Participative)

Héloïse PIERRE- JOSEPH (Chargée de projets service Démocratie Participative)

Franck VERNEAU (Directeur Adjoint PM)

Pauline ADAM (Responsable Energies, Fluides et Réseaux)

Les élus présents :

Laurent GRARD (Circulation et transport)

Les élus excusés :

Sonia YEMBOU (Communication, Démocratie Participative, Emploi)

Yayé GUEYE (Conseil de quartiers et droits des femmes)

Les membres collectifs présents :

QUARTIER NORD

Baladji TOURE (réfèrent)

Colette BENSLIMANE (référente)

Véronique RODIN

Danielle GAGNEUR

Sellé DIALLO

Babacar DIAGNE

Hassiba ASNOUN

Intervenants extérieurs :

M. ABASKAR (Conseiller en Energies/électricité)- Gestion des énergies

Groupe Keolis (Absents /excusés)

-Président « Conseil Citoyens »

Les membres collectifs absents :

Driss AIT OUADDI

Abdelkrim GALI

Cécile NGENG

Faustin DIKEBELE

Conseillers jeunes présents:


Selma KACEM

Rouguy DEMBELE

Diogou et Fatoumata KAMARA

Hawa DIAKITE

ORDRE DU JOUR :

- 1/Retour réponses du dernier CQ de Juin 2018
- 2/Rencontre avec les responsables  (bus)
- 3/Voirie-Propreté
- 4/Sécurité
- 5/Parole ouverte

Intervention M ABASKAR : *Conseiller en Energies/Electricité (association indépendante)*

Communication de la prochaine « balade thermique », le vendredi 23 Novembre 2018 de 19h à 21h (avenue de la Renaissance).

Mise en avant des différents recours pour être accompagner dans la gestion des ses énergies et diminuer ses consommations.

Permanence information énergie-dispositif mis en place avec la ville de Goussainville 1fois/mois :

-soutien aux « propriétaires » : travail sur la gestion des ressources

-soutien aux »locataires » : petit geste au quotidien pour optimiser la gestion des énergies

➤ Responsables KEOLIS (bus):

Information transmise aux habitants par le service DP :

« Les Responsables KEOLIS ne pourront malheureusement pas être présents ce soir. Ils ont été appelés en urgence, en “cellule de crise”, pour assister à une réunion à Pontoise concernant l’élaboration d’un plan de transport, dû à l’opération « gilets jaunes » Ils s’excusent auprès de chacun d’entre vous. »

-Pourquoi avoir supprimé des arrêts de bus aux Grandes bornes (bus 11 et 32)?

Il n’y a plus aucune disserte à l’arrêt Henri Dunant et Descartes ce qui oblige la population (enfants, femmes enceintes, personnes âgées,..) à se rendre jusqu’à l’arrêt Montgolfier pour récupérer le bus.

Réponse KEOLIS transmise au service DP:

« Compte tenu des travaux réalisés et au rétrécissement des voies (rue Marcel Dassault), il ne nous est plus possible d’assurer un passage à Henri Dunant qui est devenu à sens unique. De plus, faire une déviation serait trop coûteux sur le long terme pour le Groupe de transport

(+80 000 euros). En effet, l'autorité organisatrice et décisionnaire est « **Ile de France Mobilité** » - anciennement appelée STIF et non KEOLIS. Autrement dit, le groupe KEOLIS est « force de proposition » et soumet ses idées à Ile de France Mobilité, qui se charge alors au travers d'études et statistiques de mesurer la faisabilité et le rendement du projet en se basant sur du factuel (prise en compte du coût de revient, ressources nécessaires, recrutement d'agents, véhicule supplémentaire, ...) avant de soumettre sa décision finale. »

-Avez-vous communiqué vos plans de construction à « Ile de France Mobilité » avec projet fini concernant les arrêts qui ont été supprimés à Descartes et Henri Dunant ?

Réponse M GRARD (élu circulation et transports) :

« Non les plans n'ont pas été transmis à Ile de France Mobilité, ce qui ne leur a pas permis de nous soumettre un avis concernant la circulation des bus et le maintien ou non des arrêts. Il est vrai que la communication n'a pas été assez ciblée concernant ces projets de construction. ».

➤ Voirie-Propreté : Questions/réclamations des habitants



LE SIGIDURS PREND EN CHARGE LA GESTION DE VOS DÉCHETS.

Concrètement cette nouvelle situation n'engendre pas de changement visible pour vous. Les poubelles seront collectées aux mêmes jours, mêmes horaires et mêmes fréquences. Les consignes de tri restent les mêmes...

0 800 735 736 Service & appel gratuits

-Pourquoi la société SIGIDURS n'augmente pas ses fréquences de passage?

Containers toujours pleins - incitation aux dépôts de déchets à Danielle Casanova.

Réponse Service DP :

« Il vous suffit de contacter la société (numéro vert) afin de signaler l'encombrement des bennes afin qu'elle prévoit un passage supplémentaire.

Il est néanmoins toujours possible de se rendre à la déchetterie de BOUQUEVAL, pour y jeter ses ordures ménagères et ses encombrants gratuitement. »

-Pourquoi avez-vous mis en place des caméras de surveillance si vous ne sanctionnez pas les « incivilités » des habitants ?

Réponse M VERNEAU (Police municipale) :

« Il est vrai que nos caméras de surveillance nous permettent d'avoir connaissance des différentes infractions commises par les habitants pour ainsi les verbaliser. Néanmoins, si les personnes enregistrées ne font pas partie de nos fichiers, elles demeurent « inconnues » dans le système et il ne nous est donc pas possible de sanctionner (amendes). Nous devons réussir à interpellier un habitant sur du « flagrant délit » afin de lui soumettre une contravention pour dégradations volontaires de la voie publique. »

-Pourquoi ne pas organiser une réunion publique pour les jeunes et enfants afin de les sensibiliser sur la « propreté » ? (Rouguy - CDJ)

Il n'y aura aucun changement sans l'implication des enfants.

Réponse service DP :

« Ta question est très judicieuse et pertinente. Nous allons l'étudier et l'organiser le plus rapidement possible avec la collaboration de tous les conseillers jeunes ».

-Quand aura lieu la dératissage du quartier NORD ?

Aucun respect du règlement sanitaire départemental

Réponse Service Environnement/Espaces verts : (Mme LEVEZIEL)

« Je vous informe que le marché de dératissage et désinsectisation est en cours de renouvellement.

Les interventions prévues en octobre dernier n'ont, de ce fait, pas pu être réalisées.

Je ne manquerais pas, dès le nouveau marché attribué, de faire procéder rapidement à une régularisation des interventions manquées.

Il est cependant possible de demander des interventions ponctuelles. C'est ainsi que la société Techmo Hygiène est intervenue rue Pierre Sépard le 18 octobre dernier (Quartier NORD). »

➤ Sécurité : Questions/réclamations des habitants

-Quand allez-vous interpellier les jeunes (Ampère) qui font du « trafic de stupéfiants » dans les halls d'immeuble ?

Réponse service DP :

« Le climat d'insécurité à Ampère est causé par :

-squatte des jeunes dans les halls d'immeuble (porte des bâtiments toujours forcée et cassée)

-nuisances jeunes avec leurs motos cross, sans casque de protection (dangereux)

Il a été rappelé que le bailleur social « Mille et une vie » a la responsabilité de veiller à la sécurité de ses immeubles « privés » en réparant les portes cassées et limiter le « squattage » des jeunes dans les halls (trafic de produits stupéfiants). »

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« Il serait plus judicieux, pour le bailleur, de prévoir un système de fermeture avec clé et/ou badge.

-Un dispositif de surveillance discret a été mis en place pour préserver la sécurité dans les lieux « sensibles » et sujet à la délinquance/dealers...

Une interpellation de deux personnes a eu lieu lundi 22 octobre 2018 dernier, soit deux trafiquants de drogue (détention de cocaïne et résine de cannabis en grande quantité).

-Des caméras de surveillance sont mise en place partout dans la ville pour maintenir la sécurité des habitants en permanence. »

➤ **Parole ouverte:** Voir tableau questions-réponses « votre avis compte »

Questions/réclamations diverses des habitants :

-Quel est le poids du « service DP » au sein de la municipalité ?

Réponse service DP :

« Il est clair que nous avons un pouvoir « limité », mais il pèse tout autant dans la prise de décision et dans les actions menées par les différents services. Nous sommes le lien entre les habitants et la municipalité. Nous assurons un réel suivi des doléances en vue d'y répondre favorablement dans la mesure du possible (analyse de la faisabilité des demandes). Nous mettons tous en œuvre pour « être au plus près de vos préoccupations » en assurant un relai et en vous communiquant les bonnes informations. »

-Est-il possible de changer la zone de stationnement « payant » à Ampère, en zone « bleue » ?

Demande faite par les commerçants-Manque de stationnement.

Réponse service DP :

« La demande va être remontée à Monsieur Le maire afin d'être étudiée ».

-Est-il possible de créer des places de parking au niveau de la grande place du marché des grandes bornes ?

Utilisation du Hall du marché pour stationnement-hors jours de marché

Réponse service DP :

« La demande doit être transmise à l'ANRU puis à la municipalité ».

-Pourquoi construire d'avantages de logements alors que la ville manque d'espaces verts/parc et stationnement ?

La municipalité ne tient pas compte des avis et besoins des habitants (intérêt général) avant de signer les autorisations de construire.

Réponse service DP :

« Le terrain vague devant Collucci a été vendu à un promoteur par France Habitation dans le but de construire des logements (28 logements+20 immeubles en locatif libre+8 maisons individuelles) -ANRU signé avec délivrance du permis de construire depuis 2017 par la municipalité. Il n'est donc plus possible de s'y opposer ».

Réponse M GRARD (élu circulation et transports) :

« Il est vrai que la municipalité a fait une « erreur » en signant cette autorisation de construire. Nous avons mal évalué les besoins des habitants et pas assez tenu compte de leur avis, avec ces travaux d'aménagement. Ceci étant, nous faisons tout notre possible pour y remédier et vous permettre l'accès à tous vos services, principalement le transport (certains arrêts de bus non desservis à la suite des travaux) le plus rapidement possible ».

-Qui est décisionnaire des projets de construction à Goussainville ?

Réponse service DP :

« La municipalité reste seul décisionnaire des projets de construction et attribut les permis de construire aux bailleurs « privés » après évaluation et analyse de tous les facteurs. »

Nous remercions Madame GAGNEUR d'avoir animé la réunion, ainsi que la précieuse collaboration des membres du conseil Quartier Nord.